

## Politique d'inclusion Erasmus+



# Financé par l'Union européenne

Dans le cadre du programme Erasmus+ (convention KA131), l'École Estienne s'engage à favoriser la participation à la mobilité internationale des étudiants et personnels ayant moins d'opportunités. Cette politique s'inscrit dans le respect de la charte ECHE accordée à l'établissement et des principes d'égalité et de transparence qui en découlent.

### Critères d'inclusion retenus par l'établissement

Conformément aux Bulletins Officiels de l'Éducation Nationale n°3 du 16 janvier 2025 et du 15 janvier 2026, les critères suivants ouvrent droit au statut de participant avec moins d'opportunités dans le cadre des mobilités Erasmus+ de l'École Estienne :

- Boursiers sur critères sociaux (échelon 6 ou 7) — Les étudiants bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux aux échelons 6 ou 7 sont éligibles au titre de ce critère.
- Affection longue durée (ALD) — Les étudiants reconnus en affection longue durée au sens de l'article L. 322-3 du Code de la sécurité sociale peuvent bénéficier de ce statut.
- Situation de handicap — Les étudiants reconnus en situation de handicap, notamment par décision de la MDPH ou attestation de médecin compétent, sont éligibles au titre de ce critère.

### Conséquences pratiques

Les participants reconnus avec moins d'opportunités bénéficient d'un complément de bourse Erasmus+ destiné à réduire les obstacles financiers à la mobilité. Ce complément s'ajoute à la bourse de base et vient compenser les surcoûts liés à la situation personnelle de l'étudiant.

### Pièces justificatives

Tout étudiant souhaitant bénéficier de ce statut devra fournir un justificatif en cours de validité attestant de sa situation (avis de bourse CROUS pour l'échelon, certificat médical ou attestation ALD, notification MDPH ou équivalent). Ces documents seront traités de manière confidentielle et conservés par le service des relations internationales conformément à la réglementation en vigueur.



## Contact

Pour toute question relative à la politique d'inclusion Erasmus+ de l'École Estienne, les étudiants sont invités à contacter le service des relations internationales.